

Aidez-nous à aider ! avec le partenariat d'entreprise



LE MÉCÉNAT EN NATURE

En faisant don de vos invendus à notre association, nous vous délivrons un reçu Cerfa pour que vous bénéficiiez d'un avantage fiscal non négligeable !

Bien souvent, cette option s'avère **plus avantageuse pour votre entreprise que de brader vos stocks invendus**. Au lieu de les écouler à perte, vous réalisez une économie substantielle tout en faisant un **geste éco-responsable**.

C'est l'opportunité de donner une **seconde vie à vos produits, dans un esprit d'économie circulaire vertueux pour tous**.

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

La loi AGECL interdit aux entreprises la destruction des invendus neufs pour lutter contre le gaspillage et pour favoriser le réemploi solidaire et circulaire. Cette loi encourage les structures privées à soutenir les associations d'intérêt général.

Emmaüs vous offre des solutions à moindre coût pour répondre à ces nouveaux critères. Ainsi, vous éviterez des frais logistiques, de stockage et de sous-traitance à des entreprises de débarras.

Vous pouvez également bénéficier de déductions fiscales à hauteur de 60% du montant du don de produits neufs dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires annuel hors taxe. **Cette solution est plus intéressante financièrement pour vous que de vendre vos invendus à petits prix**. Notre association vous fournira un bon CERFA pour preuve de don.

Nous faire un don de vos invendus :

Nous serions ravis de discuter des possibilités de partenariat avec votre structure. Nous pouvons venir récupérer des dons sur place et dans de brefs délais.



Ce type de partenariat nous aide quotidiennement à :

- **Offrir un accompagnement et un suivi personnalisé** pour les projets propres à chaque personne accueillie au sein de la communauté et en situation de précarité, notamment pour leur réinsertion sociale et professionnelle.
- **Assurer des conditions de vie dignes** pour nos bénéficiaires, incluant logement, nourriture, allocation d'appartenance mensuelle...
- **Agrandir nos infrastructures** pour accueillir davantage de personnes dans le besoin.

Nous croyons fermement que notre collaboration pourrait avoir un impact significatif sur la communauté, en renforçant les efforts de réemploi et en soutenant ceux qui en ont le plus besoin.

Les dons que nous pouvons prendre

Nous acceptons tous les dons, sauf l'alimentaire et les combustibles.

Ne bénéficiant pas de financements publics, le modèle économique de l'association est basé sur la revente de dons offerts généreusement par des particuliers et des professionnels.



Jouets

*des jouets pour enfants
des jeux de société
des peluches...*



Livres

*des romans, des BD
des fournitures scolaires...*



Vêtements

*du linge de maison
des sacs et accessoires
des bijoux...*



Matériel de vente

*des caisses enregistreuses
des portants...*



Matériaux

*du carrelage
du parquet...*



Meubles

*canapé, table
armoire, commode...*



Vaisselle

*Bibelots,
ustensiles de cuisine...*



Électro

*Frigo, lave-linge,
tondeuse...*

Qui sommes-nous ?

La communauté Emmaüs de Parempuyre est une association d'intérêt général et d'utilité publique (loi 1901).

Depuis 1969, Emmaüs Parempuyre incarne une **communauté solidaire** fondée par l'Abbé Pierre. Elle est autonome et engagée dans **l'accueil des sans-logis et des personnes en grande précarité**, cela **sans dépendre de financements publics**. Notre mission est de **combattre toutes formes d'exclusion** en donnant de la dignité aux personnes accueillies.

Grâce à notre activité de récupération et de revalorisation des objets, nous inscrivons notre association dans une **démarche d'économie sociale, solidaire et circulaire**. La vitalité de notre communauté repose sur l'engagement de tous ses membres : bénévoles, compagnons, salariés, partenaires, acheteurs et donateurs. Emmaüs Parempuyre est un lieu de rencontre entre engagement citoyen, diversité sociale et culturelle et vie économique locale.

Nous suivre !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour connaître l'actualité de notre Communauté !



Instagram

@emmausparempuyre



Facebook

@Emmaus Aquitaine



Thierry Halluin

*Responsable
07 78 32 94 56*

Nasredine Bendella

*Responsable adjoint
06 68 80 42 22*

emmausparempuyre@hotmail.fr

**2 Rue des Compagnons de l'Abbé Pierre,
33290 Parempuyre**